

PROGRAMME

européen de formation de formateurs pour le
transfert des ressources et productions réalisées

Document no. 7_EU_fr



Transfert de la certification française
Assistant Familial



Programme européen de formation de formateurs pour le transfert des ressources et productions réalisées

Document rédigé par :



Le Groupement d'Intérêt Public- Formation et Insertion Professionnelles
de l'Académie de Grenoble (GIP FIPAG) - FRANCE

Résultat n°7.EU.fr

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

SOMMAIRE

1ÈRE PARTIE : INTRODUCTION.....	5
1. PRÉSENTATION DU PROJET AFUE.....	7
1.1 <i>Le contexte.</i>	7
1.2 <i>Les objectifs.</i>	8
1.3 <i>Les publics cibles.</i>	9
1.4 <i>L'impact.</i>	9
1.5 <i>Le partenariat et la répartition des rôles dans le cadre du partenariat du projet.</i>	10
2. LA MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DU PROJET AFUE.....	12
2.1 <i>Fondements de la méthodologie.</i>	12
2.2 <i>l'Approche Par Compétences (APC), fil directeur du projet.</i>	13
3. LES PRODUCTIONS DU PROJET AFUE.....	15
4. LA MÉTHODOLOGIE SPÉCIFIQUE AU PROGRAMME EUROPÉEN DE FORMATION DE FORMATEURS.....	17
4.1 <i>Les objectifs poursuivis.</i>	17
4.2 <i>Mode opératoire.</i>	18
2ÈME PARTIE : MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL.....	19
1. L'ORGANISATION DU TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION DU DOCUMENT.....	21
3ÈME PARTIE : LE PROGRAMME DE FORMATION.....	23
1. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES.....	25
2. LES RÉSULTATS VISÉS.....	26
3. DURÉE ET DATES DE LA FORMATION.....	27
4. LE CONTENU DE LA FORMATION.....	28
4.1 <i>Présentation du projet AFUE.</i>	28
4.2 <i>Présentation du Cadre Européen des Certifications.</i>	28
4.3 <i>Les méthodologies de transfert utilisées dans le projet</i>	28
4.4 <i>Application de la méthodologie de découpage en ECVET sur un programme de formation dans un autre secteur d'activités</i>	29
5. PUBLIC FORMÉ ET INTERVENANTS.....	30
5.1 <i>Public formé</i>	30
5.2 <i>Intervenants responsables.</i>	30
6. TRAVAIL PRÉPARATOIRE À LA SESSION DE FORMATION ET LA LOGISTIQUE DE MISE EN PLACE.....	30
7. LE PROGRAMME DE FORMATION.....	32
ANNEXE 1 : GRILLE DE PRÉPARATION DES FORMATIONS DE FORMATEURS	35



1ERE PARTIE
INTRODUCTION



Présentation du projet AFUE

1.1 Le contexte.

La Convention des Nations Unies sur les droits des Enfants, texte phare de la protection des enfants, leur reconnaît le droit de vivre dans leur famille. Le placement des enfants en institution ne doit intervenir qu'en dernier recours, en cas de nécessité. Or dans certains pays devenus membres de l'Europe, l'exclusion sociale des enfants, qu'ils soient handicapés, abandon ou plus largement en carence affective ou sociale, et leur placement en institution ont été trop souvent la seule alternative proposée.

Ces pratiques perdurent du fait de pressions économiques et culturelles. Les préconisations du Rapport de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe du 5 mars 2003 sur l'Amélioration du sort des enfants abandonnés invitent les pays concernés à :

- mettre en place une politique active de désinstitutionnalisation et de restauration des liens familiaux de l'enfant en développant des formules alternatives à l'institutionnalisation qui privilégient le retour des enfants dans leur famille d'origine, la prise en charge des enfants dans des familles d'accueil ou des maisons familiales, la création de centres de jour...
- améliorer de façon systématique la formation des personnels en poste, avec le concours si besoin des partenariats étrangers.

L'Europe centrale et orientale connaît, depuis environ 20 ans, d'importants changements politiques, économiques et sociaux qui ont modifiés en profondeur la répartition des revenus dans la population. Cette évolution, a, dans l'immédiat, porté atteinte à la protection sociale de certains, et notamment des plus faibles : enfants adolescents et personnes âgées.

En Bulgarie, les pouvoirs publics avaient institutionnalisé la pratique du placement des enfants abandonnés, engendrant des conséquences importantes notamment en termes de recrutement de personnel qualifié, qui est resté en nombre insuffisant pour faire face aux besoins spécifiques des enfants. Les autorités Bulgares ont pris conscience de la situation et ont déclaré que la désinstitutionnalisation des enfants était une priorité, et la mise en place de solutions alternatives de prise en charge une nécessité notamment avec la création de centres de jour.

En Roumanie, après une chute importante de la natalité dans les années 60, une politique nataliste à volontairement été instauré par le gouvernement, en l'assortissant de la possibilité pour les familles de placer l'enfant en institution à charge de l'état. (Loi 3/1970 organisant l'abandon des enfants dans les orphelinats). La volonté politique a aidé à reformer des lois existantes sont venues pour abroger la loi sur l'abandon des enfants dans les établissements en 1997.

Cependant, en France, la création du diplôme d'Etat d'assistant familial (DE AF) donne un nouveau statut juridique aux assistants familiaux, il entend améliorer la qualité des prises

en charge en étoffant les conditions préalables à l'agrément et le contenu de la formation obligatoire et sécuriser la situation de ces professionnels. Il est entré en vigueur dans son intégralité le 1er janvier 2007, et il vise à permettre aux assistants familiaux, ayant suivi la formation obligatoire prévue à l'article L. 421.15 du code de l'action sociale et des familles, d'obtenir un diplôme professionnel. En France, les 46 800 assistants familiaux agréés en activité accueillent près de 65 000 enfants (soit une moyenne de 1,7 enfant dans chaque famille d'accueil), à la suite d'une décision judiciaire dans 9 cas sur 10. Le diplôme d'Etat d'assistant familial atteste les compétences nécessaires pour accueillir de manière permanente à son domicile et dans sa famille des mineurs ou des jeunes majeurs dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance ou d'un placement judiciaire. La formation qui prépare au diplôme d'Etat d'assistant familial est construite sur la base d'un référentiel professionnel (définition de la profession/contexte de l'intervention, référentiel fonctions/activités et référentiel de compétences) qui structure à la fois la formation et la certification qui atteste l'acquisition des compétences.

1.2 Les objectifs.

Les pays membres de l'Union européenne ont besoin de pouvoir placer des enfants (de 0 à 18 ans) en détresse ou rupture sociale. Les directives des politiques européennes incitent très fortement les pays adhérents à l'Union Européenne à afficher une politique commune de désinstitutionalisation.

Les personnes exerçant auprès de ces différents publics sont pour la plupart des pays des bénévoles ou des salariés sans réelles qualifications, s'appuyant davantage sur une pratique intuitive que sur un réel savoir faire. Les modes de prise en charge de ces enfants ne sont pas harmonisés au sein des différents pays de l'Union Européenne.

L'objectif du projet AFUE est de mettre en place, au niveau européen, une pratique harmonisée de prise en charge des enfants en détresse et d'harmoniser les contenus de formation des professionnels en s'appuyant sur un diplôme français qui reconnaît une pratique professionnelle innovante en terme de prise en charge.

Le transfert consistera à mettre à disposition des partenaires roumains et bulgares et hongrois le produit de l'expérience française, le diplôme d'assistant familial. Les partenaires roumains, hongrois et bulgares, pourront s'appropriier tout ou partie de ce diplôme et de ses composantes, et ce, en fonction des enjeux auxquels ils sont confrontés et du cadre réglementaire dans lequel se situe leur action. Les différentes activités prévues dans le projet permettront d'adapter les parties transférées pour que soit pleinement tenu compte des spécificités des contextes de ces trois pays.

La mise en œuvre du projet AFUE permettra de professionnaliser les acteurs sociaux. Les assistants familiaux seront ainsi mieux formés, plus compétents, plus efficaces, et mieux à même de traiter la totalité des situations rencontrées. Leurs aptitudes relationnelles et savoir-faire seront renforcés dans la pratique de la communication, de l'accueil et de l'accompagnement, dans leur capacité à réagir face à des situations différentes et d'urgence (observer, analyser, agir) dans leurs connaissances techniques liées à la vie quotidienne (hygiène, confort, sécurité, entretien, alimentation...), dans leurs connaissances scientifiques de base (psychologie, pédiatrie). Les organismes de formation disposeront d'une offre de formation renouvelée, adaptée et pertinente validée dans 4 pays d'Europe (Bulgarie, Roumanie, Hongrie, France).

Ce projet soutient ainsi l'élaboration d'un système de formation intégrant des outils européens communs conçus pour favoriser la transparence et la reconnaissance des compétences. La démarche envisagée par ce projet va introduire la notion de certification des compétences au regard des activités professionnelles requises par le métier d'Assistant familial.

1.3 Les publics cibles.

Les publics visés par ce transfert de diplôme seront :

- Les assistants familiaux des 3 pays partenaires Bulgarie, Roumanie, Hongrie qui ont un besoin important de professionnalisation de leurs pratiques.
- Les formateurs des organismes de formations, qui ont une pratique différente d'un pays à l'autre et qui sont en possession ou non de ressources pédagogiques adaptées.
 - Plus largement les publics travaillant dans le secteur social et l'aide à l'enfance

Le public cible final est bien sur l'ensemble des enfants en situation de détresse sociale à qui la réalisation de ce projet permettra d'être accueillis dans de meilleures conditions et de retisser ce lien social si important pour leur développement.

1.4 L'impact.

L'impact sur les travailleurs sociaux :

En ce qui concerne les acteurs de terrain, c'est-à-dire les « travailleurs sociaux », ils seront mieux formés, plus compétents, plus efficaces, et mieux à même de traiter la totalité des situations d'urgences rencontrées.

Cela se traduira par le développement :

- de leurs aptitudes relationnelles et savoir-faire dans la pratique de l'animation, de la communication, de l'accueil et de l'accompagnement
- de leur capacité à réagir face à des situations différentes et d'urgence (observer, analyser, agir)
- de leur capacité de communication sur l'état physique et moral avec les membres de l'équipe « aidante »
- de leurs connaissances techniques liées à la vie quotidienne (hygiène, confort, sécurité, entretien, alimentation...) et du fonctionnement des institutions techniques spécialisées
- de leurs connaissances scientifiques de base (psychologie, pédiatrie) pour travailler efficacement dans des équipes mixtes avec des médecins spécialisés
- de leur maîtrise des méthodes d'apprentissage et des processus de pensée

Impact sur les organismes de formation :

Les organismes de formation seront les utilisateurs directs compte tenu de leurs besoins et de la pénurie actuelle de programmes dans ce secteur. Les organismes prescripteurs et financeurs qui auront été associés aux travaux seront sensibles dans chaque pays à la solvabilité et à la pérennité de l'offre.

Impact sur l'offre de formation professionnelle et la transparence des qualifications : les organismes de formation disposeront d'une offre de formation renouvelée, adaptée et pertinente validée dans 4 pays d'Europe (Bulgarie, Roumanie, Hongrie, France)

1.5 Le partenariat et la répartition des rôles dans le cadre du partenariat du projet.

Les objectifs du projet, la typologie des activités qui sont mises en place pour les atteindre, le nombre mais aussi, la complémentarité des partenaires et organismes d'appui nécessitent une organisation bien structurée et une gestion rigoureuse. Ceci a fait l'objet d'une réflexion entre les partenaires qui ont convenu le mode de fonctionnement.

Le partenariat est constitué de 11 organismes originaires de 4 pays (Bulgarie, France Hongrie et Roumanie). Il s'agit de centre de formation professionnelle initiale et continue, cabinets conseils, universités, associations, agences nationales.

Les objectifs du projet, la typologie des activités qui seront mises en place pour les atteindre, la diversité des secteurs ciblés, des utilisateurs et des bénéficiaires, le nombre mais aussi la complémentarité des partenaires et organismes d'appui nécessitent une organisation bien structurée et une gestion rigoureuse qui doivent être pensées en amont du projet.

Ceci a fait l'objet d'une réflexion entre les partenaires qui ont convenu du mode de fonctionnement suivant :

- choix d'un organisme « chef de projet », chargé de la promotion et de la gestion scientifique, administrative et financière du projet : P0 : Université de Sofia (Bulgarie)
- choix d'un organisme « coordinateur général » en charge de la coordination générale du projet entre les différents partenaires qui seront le relais du chef de projet : P4 : GIP FIPAG (France)
- Choix dans chacun des pays autres que la Grèce, d'un organisme « chef de file » qui sera relais du coordinateur général. Il aura en charge la coordination des actions à mettre en œuvre dans la réalisation des objectifs tout au long du projet dans son pays. P5 : GRETA NORD ISERE pour la France, P2 : SAPI pour la Bulgarie, P10 : Association PARTENER pour la Roumanie, P7 : Université de Pecs pour la Hongrie
- Choix d'un organisme « évaluateur externe permanent » du mode de fonctionnement du projet, des méthodologies utilisées, des résultats obtenus, en particulier des produits élaborés et de leur valorisation. Le choix s'est porté sur l'organisme GRETA VIVARAIS PROVENCE. Il sera chargé durant tout le projet du contrôle qualité.
- Choix d'organismes experts chargé des travaux de recherche et de production en rapport direct avec les chefs de file de chaque pays

Le partenariat du projet a été constitué des organismes suivants:

BULGARIE :

- Université «St Kliment d'Ohrid» de Sofia (Promoteur du projet)
- Institut des Activités et des Pratique Sociale (SAPI)
- Agence nationale pour l'éducation et la formation professionnelle (NAVET)

FRANCE :

- Groupement d'Intérêt Public - Formation et Insertion Professionnel de l'Académie de Grenoble (GIPFIPAG),
- Greta Nord Isère - Centre de formation continue,
- Greta VIVARAIS PROVENCE (Evaluateur).

HONGRIE :

- Université de Pecs

ROUMANIE :

- Université «Alexandru Ioan Cuza» Iasi
- Direction départementale pour la protection de l'enfant Iasi
- Association PARTENER - le Groupement d'Initiative pour le Développement Local Iasi



La méthodologie générale du projet

AFUE

2.1 Fondements de la méthodologie.

Le transfert de la certification française d'ASSISTANT FAMILIAL, consiste en plusieurs types de transfert :

- **Transférabilité géographique:** Il s'agit d'un transfert du titre d'Assistant familial existant en France vers les 3 pays partenaires (Bulgarie, la Roumanie et la Hongrie), en tenant comptes des spécificités culturelles et souhaitant a parvenir à une harmonisation des pratiques partagées par 4 pays européens répondant à la politique européenne. Le transfert consistera à mettre à disposition des partenaires roumains, bulgares et hongrois le produit de l'expérience française, le Diplôme d'assistant familial. Les partenaires roumains, hongrois et bulgares, pourront s'appropriier tout ou partie de ce diplôme et de ses composantes, et ce, en fonction des enjeux auxquels ils sont confrontés et du cadre réglementaire dans lequel se situe leur action. Les différentes activités prévues dans le projet permettront d'adapter les parties transférées pour que soit pleinement tenu compte des spécificités des contextes de ces trois pays.
- **Transférabilité méthodologique:** A l'occasion de ce projet de transfert, il sera aussi question de faire partager entre les partenaires européens une même culture pédagogique centrée sur une même approche, "l'Approche Par Compétences" (APC). Cette culture pédagogique commune que véhiculent les travaux de la communauté européenne en matière de formation s'appuie sur la recherche de la meilleure adéquation possible entre formation et emploi. Progressivement l'APC s'est construite autour d'une méthodologie qui partant des besoins économiques construit les dispositifs de formation pour qu'ils répondent à ces besoins. L'enchaînement est le suivant: ACTIVITES PROFESSIONNELLES - COMPETENCES REQUISES - CONTENUS DE FORMATION - CERTIFICATION. Le projet permettra à tous les partenaires, notamment à ceux de l'Est de l'Europe, de partager cette même vision de la finalité de la formation.
- **Transférabilité sectorielle:** Une des activités du projet consiste, dans la phase de diagnostic, à identifier les différents cadres législatifs et juridiques de la protection des personnes, dans les pays partenaires. L'étude et les constats liés à la problématique de l'abandon et du risque social pourront faire l'objet d'une diffusion à d'autres secteurs: droit, justice, prévention, médiation. Un transfert pourra s'envisager en direction des nombreux métiers du champ de la santé où la relation d'aide est fortement présente - par ailleurs, l'ingénierie des compétences (modularisation) et l'ingénierie globale du projet sont transférables à tout autre secteur.

Pour réaliser ce transfert il a été jugé nécessaire de :

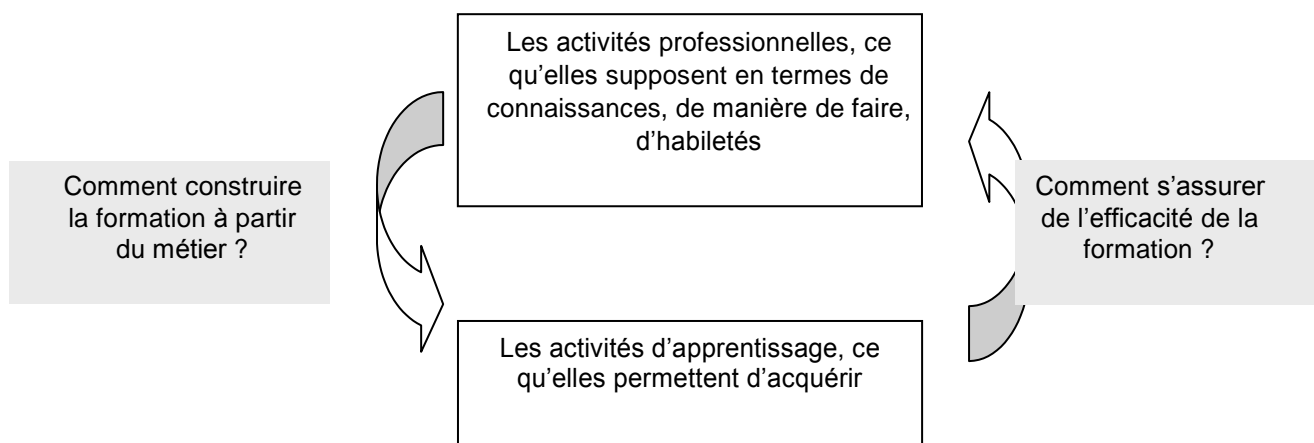
- Identifier les freins au développement de la relation d'aide dans les différents pays

- Adapter et transférer une ingénierie de formation pour instrumenter les organismes de formation et institutions de type emploi/formation, en vue de professionnaliser les travailleurs sociaux qui ont en charge la relation d'aide.
- Promouvoir une offre de formation adaptée et renouvelée, intégrant les spécificités du public comme moyen de développement de la relation d'aide au service des politiques nationales et européennes de solidarité.
- Mieux conceptualiser les problématiques liées à la l'accueil familial, mieux identifier le réseau des acteurs.
- Consolider les connaissances et faciliter la résolution de problèmes sur ce champ.

2.2 l'Approche Par Compétences (APC), fil directeur du projet.

Les formateurs ont progressivement développé une approche pour «penser la formation comme un levier de la performance économique», il s'agit de l'Approche Par Compétences.

L'APC est une approche, une manière de voir, un fil conducteur qui donne du sens aux pratiques de formation. Ce fil conducteur consiste à mettre en articulation les activités professionnelles actuelles et en devenir d'un emploi donné, et la formation des titulaires de cet emploi, de telle sorte que les acquis de la formation se transforment en effets sur le poste de travail.



Ce fil conducteur qu'est l'APC a donné naissance à un nouveau domaine de compétences des formateurs, celui de **l'ingénierie de formation**.

La définition de l'ingénierie de formation que nous avons retenue dans le projet est la suivante :

« Ensemble des méthodes des ingénieurs appliquées à la formation ». La cible de l'analyse est une organisation, un service. L'ingénierie de formation est donc un ensemble de méthodes, outils, démarches qui visent à :

- Analyser la problématique ressources humaines d'une organisation de travail
- A traduire cette problématique en besoins de formation
- A définir les conditions dans lesquelles cette formation est susceptible de répondre aux besoins
- A évaluer si l'action a produit ses effets sur la problématique
- A éventuellement apporter des correctifs. »

Dans le cadre du transfert, il a été fait appel aux méthodologies d'ingénierie de formation en application de l'Approche Par Compétences.

L'ensemble des productions qui ont fait l'objet de choix méthodologiques sont les suivantes :

- Méthodologie de construction des états des lieux dans les 3 pays
- Méthodologie de construction du Référentiel métier
- Méthodologie de positionnement du dispositif de formation dans le Cadre européen des certifications professionnelles



Les productions du projet AFUE

Le projet de transfert conduira les partenaires à la production des plusieurs résultats. Tous les résultats seront accessibles gratuitement à partir du site du projet www.projetafue.eu. La liste des résultats du projet est la suivante :

No.	Titre du résultat	Codification
1	Etat des lieux des modalités de prise en charge sociale et éducative des enfants en détresse sociale et le diagnostic des besoins de professionnalisation en Bulgarie	1_BG_fr 1_BG_bg
	Etat des lieux des modalités de prise en charge sociale et éducative des enfants en détresse sociale et le diagnostic des besoins de professionnalisation en Hongrie	1_HU_fr 1_HU_hu
	Etat des lieux des modalités de prise en charge sociale et éducative des enfants en détresse sociale et le diagnostic des besoins de professionnalisation en Roumanie	1_RO_fr 1_RO_ro
2	Synthèse européenne des états des lieux et des diagnostics des besoins de professionnalisation en Roumanie, Bulgarie et Hongrie	2_EU_fr 2_EU_bg 2_EU_hu 2_EU_ro
3	Etude des conditions de transférabilité du titre français d'Assistant familial à partir de l'état des lieux et du diagnostic des besoins de professionnalisation en Bulgarie, Hongrie, Roumanie. Annexe : Guide du transfert.	3_EU_fr 3_EU_bg 3_EU_hu 3_EU_ro
4.1	Référentiels métiers des professionnels de l'accueil familial en Bulgarie	4.1_BG_fr 4.1_BG_bg
	Référentiels métiers des professionnels de l'accueil familial en Hongrie	4.1_HU_fr 4.1_HU_hu
	Référentiels métiers des professionnels de l'accueil familial en Roumanie.	4.1_RO_fr 4.1_RO_ro
4.2	Synthèse européenne des Référentiels métiers des professionnels de l'accueil familial en Bulgarie, Hongrie, Roumanie.	4.2_EU_fr 4.2_EU_bg 4.2_EU_hu 4.2_EU_ro
5.1	Référentiels formation (référentiels de certification, offre modulaire de formation) des professionnels de l'accueil familial en Bulgarie	5.1_BG_fr 5.1_BG_bg
	Référentiels formation (référentiels de certification, offre modulaire de formation) des professionnels de l'accueil familial en Hongrie	5.1_HU_fr 5.1_HU_hu
	Référentiels formation (référentiels de certification, offre modulaire de formation) des professionnels de l'accueil familial en Roumanie	5.1_RO_fr 5.1_RO_ro
	Synthèse européenne des Référentiels formation (référentiels	5.2_EU_fr

5.2	de certification, offre modulaire de formation) des professionnels de l'accueil familial en Bulgarie, Hongrie, Roumanie	5.2_EU_bg 5.2_EU_hu 5.2_EU_ro
6	Recueil des outils pédagogiques en Bulgarie, Hongrie, France, Roumanie pour la formation des professionnels de l'accueil familial	6_EU_fr 6_EU_bg 6_EU_hu 6_EU_ro
7	Programme européen de formation de formateurs pour le transfert des ressources et productions réalisées	7_EU_fr 7_EU_bg 7_EU_hu 7_EU_ro
8	Site internet	www.projetafue.eu
9	CD ROM „L'accueil familial en Europe”	



La méthodologie spécifique au

Programme européen de formation de formateurs

4.1 Les objectifs poursuivis.

Les référentiel métiers, les référentiel de formation et l'offre de formation ont été conçus pour servir de références aux équipes pédagogiques pour qu'elles puissent construire leurs programmes, leurs progressions pédagogiques mais aussi les épreuves d'évaluation. En même temps, ces outils servent aux membres des jurys de validation ou éventuellement certification dans certains pays, pour qu'ils puissent s'assurer qu'au cours des épreuves de validation ou certification, les candidats ont bien su mobiliser les savoirs adéquats.

Les référentiels et l'offre de formation ont été conçus avec l'intention d'opérer une distinction entre la certification et le processus de formation qui conduit à elle. De ce fait, la certification d'assistant familial ne préjuge pas de la façon dont la formation va être conduite par une équipe pédagogique. Il est donc nécessaire que les modalités d'organisation de la formation débouchant sur la certification d'assistant familial soient définies par les équipes pédagogiques.

Ainsi, le programme de formation de formateurs a 2 objectifs principaux :

- d'une part, l'appropriation par les équipes pédagogiques des 3 pays de transfert, équipes non nécessairement familiarisées avec la notion de référentiels, avec la liaison fonctionnelle entre référentiel et savoirs, avec l'usage prédéterminé des référentiels.
- D'autres parts, la préparation de la mise en œuvre de l'offre de formation. Cette préparation se traduira par la construction du programme de formation, de la progression pédagogique et des épreuves de validation ou examen.

L'objectif du programme de formation de formateurs pour le transfert des ressources et productions réalisées est l'appropriation par les équipes pédagogiques de Bulgarie, Hongrie et Roumanie de l'ensemble de la documentation du projet AFUE mais aussi une sensibilisation aux bases de la pédagogie.

Ces éléments sont indispensables à une bonne transmission des savoirs.

La formation de formateurs s'inscrit dans la stratégie du consortium de diffusion et de valorisation du projet AFUE.

4.2 Mode opératoire.

Le programme de formation de formateurs a été construit de manière partenariale. Une première ébauche du programme a été conçue par l'équipe de formateurs français. Ce programme a été exposé en séminaire international pour que soient apportées les adaptations nécessaires aux contextes bulgares, hongrois et roumains.

Le programme de formation de formateurs sera animé dans chacun des 3 pays de transfert partenaires par le chef de file national. L'animateur sera appuyé en Bulgarie, Hongrie et en Roumanie par l'expert scientifique français.

Pour construire le programme de formation des formateurs, il a été décidé de viser les éléments suivants :

- Les objectifs pédagogiques
- Les résultats visés
- Les dates de la formation
- Le contenu de la formation
- Le Public formé et les intervenants
- Le travail préparatoire à la session de formation et la logistique de mise en place
- Le programme de la formation transfert

Pour que les équipes pédagogiques de Bulgarie, Hongrie et de Roumanie s'approprient l'ensemble de la documentation et des résultats issus du projet, les différents documents du projet AFUE ont été conçus afin qu'elles puissent construire leurs programmes, leurs progressions pédagogiques mais aussi les épreuves d'évaluation.

De ce fait, le dispositif de formation élaboré ne préjuge pas de la façon dont la formation va être organisée par une équipe pédagogique. Il est donc nécessaire que ces modalités d'organisation de la formation débouchant sur la validation finale soient arrêtées par les équipes pédagogiques.

Au cours de la formation des formateurs, il y a quatre grands points qui ont été abordés:

- La gestion prévisionnelle des emplois et compétences et l'Approche Par Compétences
- L'exploitation pédagogique du Référentiel métiers et de formation,
- Les modèles de progression pédagogique
- La phase évaluative



2EME PARTIE
MÉTHODOLOGIE
DE TRAVAIL



L'organisation du travail pour

l'élaboration du document

Le programme européen de formation de formateurs a été élaboré par les partenaires du projet lors du séminaire de Lyon qui s'est déroulé les 4 et 5 avril 2011. Deux sous groupes ont été constitués et une mise en commun des résultats a permis de valider le programme final.



3EME PARTIE

LE PROGRAMME DE FORMATION



Les objectifs pédagogiques.

- Faire évoluer le cadre de référence des formateurs, cadre marqué par la standardisation des certifications nationales
- Donner une culture suffisante en matière d'ingénierie des curricula à partir des recommandations du Cadre Européen des Certifications pour que les formateurs soient en capacité de rénover les certifications
- Doter les formateurs d'outils méthodologiques d'ingénierie de formation
- Transférer à un groupe de formateurs, à titre d'exemple, les ressources, méthodologies et résultats du projet AFUE et obtenir des remarques afin de les adapter avant la fin du projet.
- Développer les compétences d'utilisation des référentiels du projet AFUE dans la pratique professionnelle



Les résultats visés.

A l'issue de la formation, les participants seront capables :

- a. d'intégrer le Cadre Européen des Certifications dans leurs pratiques de formation
- b. d'utiliser la méthodologie de transfert d'une certification d'un pays vers d'autres pays et de cerner les conditions d'un transfert réussi afin de les prendre en compte.
- c. d'utiliser la méthodologie de réalisation de synthèses européennes de référentiels métiers et formation (référentiels de certification et programmes modulaires)
- d. de rédiger un programme modulaire européen découpé en ECVET en adéquation avec les besoins des professionnels en conformité avec le CEC
- e. de former d'autres formateurs à cette nouvelle ingénierie



Durée et dates de la formation

- **4 journées** du 5 au 9 septembre 2011 à Sofia (Bulgarie), Iasi (Roumanie) et Pecs (Hongrie).



Le contenu de la formation.

4.1. Présentation du projet AFUE.

Outils à disposition du formateur : (document 1 : le guide du transfert du projet – document 2 : la liste des résultats AFUE - document 3 : la candidature pour la présentation détaillée des résultats ou les sommaires des résultats existants)

Contenu de l'intervention :

- a. Le contexte
- b. Les objectifs
- c. Les publics cibles
- d. L'impact
- e. Le partenariat et la répartition des rôles entre les partenaires
- f. Les résultats du projet
- g. Les étapes du plan de travail
- h. La place de la formation de formateurs transfert dans le plan de travail

4.2. Présentation du Cadre Européen des Certifications.

Outils à disposition du formateur : brochure CEC et brochure ECVET

- a. La construction de l'espace européen de l'enseignement professionnel
- b. Le cadre de référence européen
- c. Le système de crédits (ECVET)
- d. La structuration des programmes de formation en conformité au CEC

4.3. Les méthodologies de transfert utilisées dans le projet

Outils à disposition du formateur : (document 1 : le guide du transfert et ses outils- document 4 : la grille de découpage présentée à Budapest par GNI)

Contenu de l'intervention :

- a. Une transférabilité géographique, méthodologique et sectorielle
- b. L'approche par compétences, fil directeur du projet
- c. L'étude des conditions de transférabilité d'une certification dans un pays
- d. La méthodologie de réalisation des états des lieux et des diagnostics des besoins de professionnalisation et de leur synthèse européenne dans un secteur d'activités : le secteur sanitaire et social
- e. Le champ des activités professionnelles et à titre d'exemple présentation de celui de l'assistant familial- la méthodologie pour l'élaboration des référentiels métiers et de leur synthèse européenne
- f. la méthodologie pour l'élaboration des référentiels formations et de leur synthèse européenne (référentiel de certification et offre modulaire)
- g. la méthodologie pour l'élaboration du programme européen de formation et le découpage en ECVET
- h. la méthodologie pour le recueil des outils pédagogiques

4.4. Application de la méthodologie de découpage en ECVET sur un programme de formation dans un autre secteur d'activités



Public formé et intervenants.

5.1. Public formé .

Pré requis :

- expérience professionnelle dans le secteur social
- expérience en tant que formateur dans le secteur social

Nombre de formateurs à former : 15

5.2. Intervenants responsables.

Responsabilité : chef de file du pays en appui sur les partenaires

En Hongrie : L'université de Pecs

En Bulgarie : l'université de Sofia et SAPI

En Roumanie : L'université de Iasi et PARTENER

6. Travail préparatoire à la session de formation et la logistique de mise en place.

Le travail préparatoire

- Collecter tous les documents traduits : résultats, glossaire, guide de méthodologie du transfert...imprimer ou mettre sur clé USB
- avoir traduit et diffusé aux participants le programme ci-joint trois semaines avant la session de formation
- communication pour le recrutement des formateurs
- La logistique de mise en place
- Prévoir les fiches d'émargement

Travail Post formation :

- Rédaction du compte rendu des sessions de formation et transmission au GIP FIPAG dans les quinze jours suivant la formation: les chefs de file.
Incluant la synthèse d'évaluation de chacun des résultats :

Intitulé du résultat :

Utile

Très utile

Pas utile

Précisez
pourquoi.....

Modification à apporter :
.....



Le programme de formation

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Présentation des participants, des objectifs de la formation Présentation du projet AFUE : - le contexte - Les objectifs - Les publics - le partenariat - les résultats - Les étapes du plan de travail - Place de la formation de formateurs transfert dans le plan de travail	- La méthodologie d'approche par compétences - La méthodologie de réalisation des états des lieux et des diagnostics des besoins de professionnalisation et la synthèse européenne Utilisées dans AFUE - Les grilles communes utilisées – exercices de mise en situation en sous groupes	La méthodologie de réalisation des référentiels métiers et de leur synthèse européenne Les grilles communes utilisées- exercices de mise en situation en sous groupes	Le découpage du programme de formation en niveau et ECVET en conformité avec le CEC Cas pratique de décomposition d'un programme de formation en niveau et ECVET
Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner
Le Cadre Européen des Certification (CEC) et les ECVETS Débat avec les participants	Poursuite du travail : Les grilles communes utilisées – exercices de mise en situation en sous groupes Les conditions de transférabilité d'une certification à prendre en compte	Du référentiel métier au référentiel de formation La méthodologie de réalisation des référentielles formations et de leur synthèse européenne Les grilles communes utilisées- exercices de mise en situation en sous groupes	La méthodologie pour le recueil des ressources pédagogiques et les outils de recensement Evaluation de la formation et de chacun des résultats

Méthode : Travail en 2 sous-groupes le jeudi matin et restitution en séance groupée à la fin de la demi-journée.

Tous les points du programme devront être traités, chaque pays pouvant mettre plus l'accent sur certains aspects.



ANNEXE 1
**Grille de
préparation des
Formations de
formateurs**

GRILLE POUR LA PREPARATION DE LA FORMATION TRANSFERT
A RETOURNER PAR MAIL DUMENT REMPLIE
A KRISTINA OTZETOVA ET CATHERINE CHABOUD LE 14 OCTOBRE
2011 AU PLUS TARD

DATES DES SESSIONS en Hongrie, Bulgarie et Roumanie : 7 au 11 novembre 2011

NOM DE L'INSTITUTION RESPONSABLE DE L'ORGANISATION :

NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ORGANISATION :

LIEUX DE MISE EN PLACE DES FORMATIONS (préciser le nom de l'institution et l'adresse)

1^{ière} journée

2^{ième} journée

3^{ième} journée

4^{ième} journée

NOM DE L'INSTITUTION ET DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RECRUTEMENT DU PUBLIC A FORMER :

DECRIEZ ICI LES MODALITES DE RECRUTEMENT DU PUBLIC :

Envoi d'un courrier, date prévue d'envoi de ce courrier, liste des destinataires, (joindre éventuellement le courrier etc...).

POI NT SUR LES EFFECTIFS PREVISIONNELS ATTENDUS :

1^{ière} journée

2^{ième} journée

3^{ième} journée

4^{ième} journée

DECRIEZ ICI LES DIFFICULTES RENCONTREES :

DECRIEZ ICI LES SOLUTIONS APORTEES :

PROGRAMME DES JOURNEES : dans le cas où des modifications du programme (résultat 7 du projet) aient été réalisées joindre le nouveau programme.

Grille complétée le
Par

RAPPEL : les justificatifs de ces formations qui seront à faire parvenir au promoteur sont les suivants :

Fiche d'émargement, compte rendu des formations transferts réalisés par PARTENER, SAPI et l'université de Pecs.

PARTENAIRES



СОФИЙСКИ УНИВЕРСИТЕТ
"СВ. КЛИМЕНТ ОХРИДСКИ"

BULGARIE

Université «St Kliment d'Ohrid» de Sofia (Promoteur du projet)

boul. Shipchenski Prohod 69 A, 1574 Sofia - Bulgarie
Tel 0035929706206
Fax 0035928722321
<http://www.fnpp.uni-sofia.bg>
Personnes de contact:
Nelly PETROVA - DIMITROVA (Email: npetrova_dimitrova@abv.bg)
Hristina OTZETOVA (Email: kristi_o@abv.bg)

Institut des Activites et des Pratique Sociale (SAPI)

Liulin planina 22, A, fl. 2, Bulgaria, Sofia 1606
Tel: 0035928524713
Fax: 0035929533147
www.sapibg.org
Personnes de contact:
Nadia STOIKOVA (Email: nstoykova@sapibg.org)
Yanitza NEDELICHEVA (Email: nedelicheva.yanitza@gmail.com)

Agence nationale pour l'éducation et la formation professionnelle (NAVET)

www.navet.government.bg
Personnes de contact:
Penka NIKOLOVA (Email: p.nikolova@navet.government.bg)

FRANCE:

Groupement d'Intérêt Public - Formation et Insertion Professionnel de l'Académie de Grenoble (GIPFIPAG)

5 rue Roland Garros, 38320 Eybens - France
Tel 0033456524641
Fax 0033456524650
<http://www.ac-grenoble.fr>
Personnes de contact:
Jean Noël PACHOUD (Email: jean-noel.pachoud@ac-grenoble.fr)
Catherine CHABOUD (Email: catherine.chaboud@ac-grenoble.fr)

Greta Nord Isère - Centre de formation continue

Tel : 0033474280486
www.gretani.com
Personne de contact:
Mariette CIVIDINO-REYNAUD (Email: mariette.cividino-reynaud@ac-grenoble.fr)

Greta VIVARAIS PROVENCE (Evalueateur)

Pôle Les Catalins Montélimar
Tel 0033475006126
Fax 0033671109554
Personne de contact:
Patrick NICOLAS (Email: patrick.nicolas@ac-grenoble.fr)

HONGRIE:

Université de Pécs (Hongrie)

Szántó Kovács János u. 1/b., 7633. Pécs - Hongrie
Tel 003672501500
Fax 003672251100
<http://www.pte.hu>
Personnes de contact:
Maria HUSZ (Email: husz@feek.pte.hu)

ROUMANIE:

Association PARTENER - le Groupement d'Initiative pour le Développement Local de Iasi

Str. Vasile Conta, nr. 42, 700106 Iasi - Roumanie
Tel 0040232217884
Fax 0040232270502
<http://www.asociatia-partener.ro>
Personnes de contact:
Catalin ILASCU (Email: catalin@asociatia-partener.ro)

Université «Alexandru Ioan Cuza» de Iasi

Bulevardul Carol 1 nr. 11, 700506 Iasi - Roumanie
Tel 0040232201028
Fax 0040232210660
<http://www.uaic.ro>
Personne de contact:
Contiu SOITU (Email: soitucontiu@yahoo.com)

Direction departementale pour la protection des droits de l'enfant Iasi

Strada Vasile Lupu, nr. 57A, Iasi, Roumanie
Tel 0040232477731
Fax 0040232279654
www.djpcd.ro
Personne de contact:
Florin ION (Email: florinion@djpcd.ro)



asociatia
PARTENER
Grupul de Inițiativă
pentru Dezvoltarea Locală

ROUMANIE



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.

Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.